

A.R.B.R.E.S. (Association Réseau Bio Responsable Ecologique et Solidaire)

Contact : arbres.sn@gmail.com / amapsuissenormande@gmail.com

Sites internet : www.arbres-sn.fr Site du SEL: arbres-sn.communityforge.net

Association loi 1901 – n°W142010643 / 842 260 762 00021



BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ENGAGEMENT Janvier 2021 - Décembre 2021



Merci de bien vouloir renseigner les informations suivantes et d'y joindre le règlement de votre cotisation annuelle. L'adhésion à l'A.R.B.R.E.S. implique l'acceptation des termes de ses statuts et de son règlement intérieur.

Vos coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse complète :

N° de téléphone portable : Adresse électronique :

Je refuse que mes coordonnées soient utilisées dans le cadre de notre association

Adhésion A.R.B.R.E.S. (Obligatoire pour l'accès à tout service proposé par notre association)

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association A.R.B.R.E.S. en S.N. qui implique de participer, dans la mesure de mes possibilités, à la vie et aux activités de l'Association.

L'adhésion à l'association permet également l'accès gratuit au prêt de livres, DVD, Magazines et à une étagère à dons. **Je règle la cotisation annuelle de 10 € pour l'adhésion à l'association et sélectionne la ou les branches de mon choix :**

Branche AMAP - Adhésion consomm'acteur (non producteur)

J'accepte le règlement intérieur et la charte AMAP et m'engage à les respecter, ce qui inclut la participation aux distributions et/ou participation à la vie de l'AMAP via les réunions, animations, communication, nettoyage local...

Je m'engage à commander et payer à l'avance (commande trimestrielle via le logiciel de commande proposé par la Branche AMAP) un ou plusieurs produits d'un ou plusieurs producteurs référencés au sein de l'AMAP. Par cette ou ces commandes, un contrat verbal liera le producteur et le consomm'acteur (règles de la charte AMAP).

Pour une première adhésion à l'AMAP, je règle **une caution de 7 euros** pour le financement de sacs-paniers qui serviront pour les distributions (mercredi de 18h00 à 19h30 au 14 rue de Caen Thury-Harcourt). A noter que chaque sac reste propriété de l'asso. La caution sera encaissée mais remboursée en cas de départ de l'asso et après avoir rendu les sacs.

Branche AMAP - Adhésion producteur

Je m'engage à respecter mes obligations réglementaires y compris sur le lieu de distribution de l'AMAP et à respecter la charte AMAP.

Mon adhésion me permet de proposer mes produits à l'ensemble des adhérents AMAP et aussi de commander les produits AMAP comme tout consomm'acteur.

Branche S.E.L. (vaut acceptation du règlement intérieur spécifique au SEL)

J'atteste avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Branche Jardin Partagé (vaut acceptation du règlement intérieur spécifique au Jardin Partagé)

Contribution volontaire / DON à l'association de :€

Les dons servent à soutenir les projets de transition écologique sociale et solidaire de A.R.B.R.E.S. (Festival, guide...)

Règlement (au prorata du nombre de trimestres restant dans l'année civile) effectué par :

- Chèque (à l'ordre de ARBRES SN) / Virement (nous contacter par e-mail pour obtenir l'IBAN) / Espèces

Précisez ici vos compétences, vos passions, ce que vous souhaiteriez voir naître dans nos villes et campagnes, ce que vous pouvez mettre en œuvre pour accompagner notre projet. N'hésitez pas à utiliser et à partager vos talents !

.....
.....

Souhaitez-vous vous investir dans une ou plusieurs de nos branche(s) ?.....

.....

Fait à :le :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »